

28/12/24

Volume **XXIII** – Lettre **9**

27 Kislev 5785



Hil'hoth Chabbath par le Rav Dovid Ostroff,

sous le contrôle du Gaon *Harav* Moché Sternbuch, *chlita*

Comment faire pour franchir une porte avec ouverture électrique ?

Les systèmes de détection de présence envoient des ondes que l'on réfléchit ou détectent passivement celles que l'on émet. Dans le premier cas, le détecteur émet soit des ondes de haute fréquence (ultrasoniques), soit des ondes hertziennes et recherche ensuite une réflexion. La porte s'ouvre quand des changements de l'intensité ou de la fréquence des ondes sont détectés. Les détecteurs passifs recherchent les changements du spectre infrarouge ou visible et déclenchent alors l'ouverture de la porte. En conséquence, il est normalement interdit d'ouvrir une telle porte le *Chabbath*. Si l'on doit franchir une de ces portes pour une urgence, on peut librement en déclencher l'ouverture. Si un malade doit aller à l'hôpital sans que ce ne soit très urgent, il est préférable alors de demander à un non juif d'ouvrir la porte. On ne peut pas s'autoriser à franchir ces portes en considérant avoir procédé *bechinouï* en ne les ouvrant pas de la main, puisque c'est précisément la manière habituelle de les ouvrir.

Peut-on rendre visite à un malade s'il faut pour cela franchir une porte automatique ?

On ne peut pas activer soi-même le système d'ouverture des portes, mais on peut demander à un non juif de le faire pour soi, à condition que notre présence soit nécessaire au bien-être du patient. Cette autorisation est basée sur la *hala'ha* (loi) selon laquelle un non juif peut même enfreindre un *issour deoraita* pour les besoins d'un malade le *Chabbath*. Il faut toutefois être sûr que le *'holéh* (malade) a réellement besoin de chaque visiteur et dans ce cas, ce sera permis.

Un juif déclenche l'ouverture d'une porte électrique de façon inappropriée, puis-je en profiter ?

Dans la mesure où l'on ne peut pas profiter du *'hilloul Chabbath* (profanation du *Chabbath*) d'un autre juif¹, la question est de savoir si le franchissement d'une porte dans de telles conditions doit être considéré comme le bénéfice d'un *'hilloul Chabbath* ? Nous pouvons le déduire de la réponse apportée à un cas semblable. Si on ouvre un paquet ou une bouteille d'une façon interdite, le contenu du paquet ou de la bouteille peut être consommé.² Une des raisons en est que le contenu n'ayant pas été changé ni modifié par la transgression de ce *issour* (interdit), il ne peut donc pas devenir prohibé à cause de cet *issour*. Dans notre cas non plus, on ne profite pas directement de la transgression du *Chabbath* puisque l'entrée à l'hôpital est un avantage indirect de l'ouverture des portes et on pourra donc les franchir. Cependant, d'autres *poskim* (décisionnaires)³ considèrent que sans le juif, les portes ne se seraient pas ouvertes et interdisent de les franchir dans un tel contexte.

[1] *Siman* 318:1

[2] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 9:23

[3] אגרות משה או"ח ח"ב סי' ע"ז, ושו"ת בצל החכמה ח"ו סי' ט"ו

à suivre

Un mot sur la *Paracha*, par le Rav Ozer Alport מוקד

(XLIV : 17)

ויאמר קלילה לי מעשות זאת האיש אשר נמצא הנביע בידו הוא יהיה לי עבד ואתם עלו לשלום אל אביכם

Il répliqua : "Loin de moi d'agir ainsi ! L'homme aux mains duquel la coupe s'est trouvée, sera mon esclave ; pour vous, retournez en paix auprès de votre père."

Le Rav Zev Leff se demande comment la *Paracha Miketz* peut se terminer par ce moment dramatique de l'action. Yaakov était terrifié à l'idée d'envoyer Benjamin en Égypte comme l'exigeait Yossef, car il représentait le dernier vestige de sa femme bien-aimée Rachel. Alors que les réserves de nourriture commençaient à s'épuiser, Yaakov n'eut d'autre choix que de s'appuyer sur la garantie personnelle de Yehouda pour assurer le retour sain et sauf de Benjamin. Bien que les frères aient été confus et effrayés par l'accusation de Yossef selon laquelle ils étaient des espions et par l'invitation qui suivit d'être ses invités à un banquet, ils pensaient que la voie était libre lorsqu'ils purent finalement partir pour leur voyage de retour, accompagnés de Benjamin et de Chimon et porteurs d'une nouvelle réserve de nourriture.

À leur grand regret, peu de temps après le début de leur voyage de retour, les frères furent accostés et on « découvrit » que Benjamin avait volé le gobelet divinatoire de Yossef, ce qui obligerait probablement les frères à l'abandonner en Égypte et à retourner sans lui auprès de leur père au cœur brisé. Pourrait-il y avoir un pire endroit pour interrompre l'intrigue avec « À suivre » qu'à ce moment culminant ?

Le Rav Leff répond que cela a été fait intentionnellement pour enseigner que, peu importe à quel point les choses peuvent sembler mauvaises à n'importe quel moment de notre vie, nous devons toujours nous rappeler qu'il y a un autre chapitre qui attend d'être tourné juste au coin de la rue. Peu importe le temps qu'il nous faudra pour finalement nous en rendre compte, il viendra enfin un moment où nous serons en mesure de comprendre rétroactivement la Divine Providence et le bien qui germaient dans ce qui semblait être les moments les plus sombres de la vie.

Rav Meir Shapiro souligne que David HaMele'h écrit (*Tehillim* 116 :13) : « כוס-ישועות אשא ובשם יי אקרא » (La coupe du salut, je la lèverai et je l'appellerai au nom d'*Hachem*) en un seul verset, car lorsque des choses positives se produisent, nous n'avons aucun problème à voir le bien et à louer *Hachem* immédiatement. En ce qui concerne le mal, cependant, David écrit (*Tehillim* 116 :3-4) : « ... צרה ויגון אמצא. ובשם יי אקרא ... » (je trouverai des ennuis et des souffrances et j'appellerai au nom d'*Hachem*) répartis sur deux versets.

David a exprimé que, peu importe s'il lèvera la coupe du salut ou s'il trouvera des problèmes et de la souffrance, il continuera à appeler le Nom d'*Hachem* de la même manière. La seule différence est que lorsque les choses semblent difficiles, nous devons parfois attendre patiemment le verset suivant ou dans le cas de la *paracha Miketz*, la *sidra* suivante, jusqu'à être capables de reconnaître le bien qui nous fera finalement exprimer notre louange et notre gratitude envers *Hachem*. Même si nous n'en sommes pas encore là et que nous ne sommes pas capables de voir le bien qui est actuellement caché, le fait de savoir qu'il est là et que nous finirons par le comprendre devrait nous donner la force de persévérer avec foi et confiance jusqu'à ce qu'il soit révélé.

Pour la guérison totale de Barou'h Yoël Chimon Israéli ben Jéanine Pézina

La volonté d'Hachem pour les Perles de Vie

Le Meam Loez rappelle aux lecteurs des Perles de Vie que deux ans ont été ajoutés à l'emprisonnement de Yosseph parce qu'il avait demandé à deux reprises au maître échanton de se souvenir de lui : « Mais quand les choses iront bien pour toi, souviens-toi simplement que j'étais ici avec toi. Si tu le veux bien, fais-moi une faveur et mentionne-moi auprès de Pharaon » [40:14]. Yosseph était également destiné à rester en prison pendant deux ans de plus afin que Pharaon sache où le trouver lorsqu'il aurait besoin de lui pour interpréter son rêve. Yosseph s'élèverait ainsi à la grandeur. Rabbi Avigdor Miller enseigne que dans tous les épisodes de la carrière de Yosseph, nous voyons que chaque pas est le résultat des plans d'Hachem pour lui. Lorsqu'il essaya de s'aider lui-même par ses propres efforts, par exemple en demandant au maître échanton d'intercéder pour lui, ses efforts ne produisirent rien. Il était en effet approprié d'essayer, mais D-ieu lui a donné la leçon que même lorsque quelqu'un fait les tentatives les plus appropriées et les plus nécessaires, il doit savoir que c'est uniquement la volonté d'Hachem qui l'aidera. Yosseph connaissait bien ce principe, mais la parole d'Hachem purifia son esprit encore plus qu'auparavant.

Hanoucca pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie rapportent une étude spéciale sur Hanoucca. Lors de la création du monde, Hachem a créé une lumière spéciale. Cependant, quand il vit que cette lumière était trop bonne pour les mécréants du monde, Il la cacha. Il l'a gardée pour n'être utilisée que par les tsadikim (justes). Il l'a cachée dans la Torah, alors quand les tsadikim étudient la Torah, ils voient cette Ohr Haganouz (cette lumière cachée). Leur nechama (âme) est illuminée par cette lumière et cela leur donne le roua'h hakodech (une sainteté spirituelle). Ce sont les autorités rabbiniques et les tsadikim. Le Maharal de Prague explique que cette lumière cachée apparaît dans les lumières de Hanoucca. Bien sûr, cela ne signifie pas que lorsque nous regarderons les bougies de Hanoucca, nous le verrons. Cela signifie que cette Ohr Haganouz est cachée en eux. Cette lumière, cette Ohr Haganouz, se réfère aussi à la lumière de Machia'h (le Messie). Quand Machia'h viendra, le Maître du Monde rendra à nouveau cette lumière au monde et chacun pourra utiliser cette lumière pour voir les secrets de la Torah et ressentir le Ribono Chel Olam (le Maître de l'Univers) dans chaque centimètre cube de la création. C'est la lumière cachée [le Ohr Haganouz] de Hanoucca.

Accepter l'insulte pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie se concentrent sur le discours de nos Sages qui nous disent [Chabbat 88b] : « Ceux qui sont insultés mais n'insultent pas en retour ou entendent leur disgrâce mais ne répondent pas, servent Hachem avec amour et acceptent la souffrance avec joie. C'est pour eux que le verset déclare : « Son bien-aimé sera comme le soleil qui se lève dans sa puissance ». Les commentaires expliquent qu'il y a trois niveaux : [a] Celui qui n'insulte pas ceux qui l'insultent, mais il répond ; [b] Il se retient même de répondre, de peur d'être davantage insulté ; [c] il se retient de répondre par amour pour Hachem et accepte la souffrance de l'insulte avec joie.

Un mot sur la Téfila par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

אתה עשית את השמים ... אשר בחרת באברהם ... נאמן לפניך

C'est Toi qui as fait le Ciel... (le D-ieu) Qui a choisi Avram... (Tu as trouvé son cœur) fidèle devant Toi.

Qu'est-ce que la création du Ciel a à voir avec le choix d'Avraham ? Le Sia'h Its'hak fait l'analogie suivante : Un individu qui était bien connu pour sa sagesse pénétrante fut invité par le roi à visiter son trésor et à choisir parmi ses nombreux bijoux et pierres précieuses, une pierre spéciale qui serait le cadeau du roi pour lui. Le roi possédait une collection vraiment impressionnante évaluée à des millions de dollars. L'homme se déplaça lentement dans le trésor, touchant, regardant, vérifiant chaque pierre, jusqu'à ce qu'il choisisse ce qui semblait être la pierre la plus simple et la plus ordinaire du lot. Le spectateur moyen aurait sûrement pensé que cet homme avait perdu la tête. Ignorer des pierres évaluées à des millions de dollars pour une pierre simple et quelconque semblait absurde. Ceux qui le connaissaient, qui étaient tout à fait conscients du niveau d'acuité de cette personne, étaient certains que la pierre qu'il avait choisie devait être quelque chose de très spécial. S'il l'avait choisi, alors elle devait avoir des qualités inconnues d'une personne moyenne.

Le passouk atteste de cette idée. « Tu as fait le ciel, ses composants, la terre, les mers, tout ! Mais, à la « fin de la journée », Tu as choisi Avraham. C'est sur lui que Tu as placé Ta bénédiction. Cela indique l'importance et la nature extra-spéciale de notre patriarche. Ceci est soutenu par le passouk dans Yechaya (Isaïe 66 :1,2 : « Le ciel est Mon trône, et la terre est Ma fête... C'est Ma main qui a créé tout cela... mais c'est vers cela que je regarde : vers la personne pauvre et brisée qui est zélée à l'égard de ma parole ».

A la mémoire de Josiane Clémence Myriam Dimenschtein bath Zoubida Halévy (25 Kislev)
& de Odaya Nathalie Camra BENCHETRIT bath Danielle Saada (23 Kislev 5785)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant :

Association Déborah-Guitel : 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note : Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza